LE MAG DU Puy

SAINTE-RÉPARADE

N°13 octobre - novembre 2012
www.ville-lepuysaintereparade.fr

POUR UN VILLAGE VIVANT

Retour sur les festivités de l'été en images

DU CÔTÉ DES PLUS JEUNES

Le Projet Educatif Local est en cours

AGIR AU QUOTIDIEN

Le point sur le futur collège

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Le Mot du Maire 3

Agir au quotidien 4-7
Le chantier du collège, la station d'épuration opérationnelle, Le Puy solidaire...

Pour un village vivant 8
Retour sur les festivités de l'été et la Saint Michel

Culture et patrimoine 9
Le succès des Estivales, les Journées du Patrimoine

Tous au sport ! 10
Le Puy au cœur de deux événements sportifs majeurs

Du côté des plus jeunes 11
Les travaux de l'été dans les écoles, le Projet Educatif Local

Rencontre 12
Portrait d'artiste... : André Peirone

Citoyenneté 13
Résumé du dernier conseil municipal

Vie démocratique 14
Libre expression des élus

Jour après jour 15
Naissances, mariages, décès.
Cérémonies commémoratives.

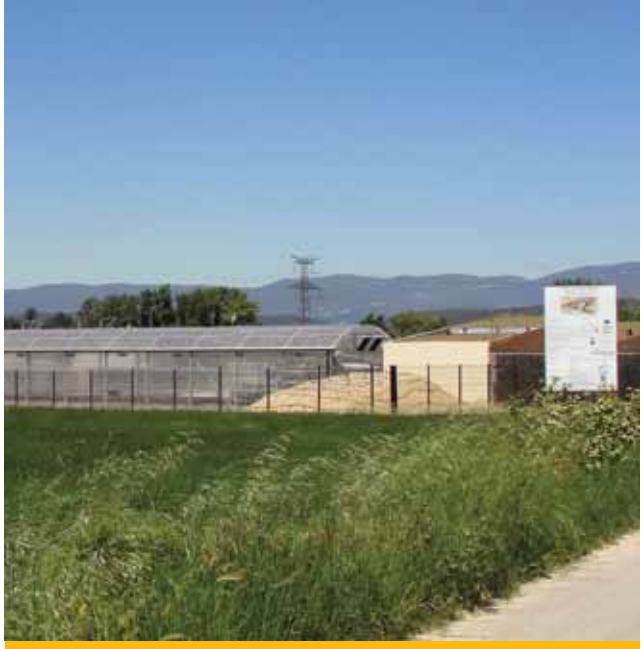

Agir au quotidien 4
La nouvelle station d'épuration écologique

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Mercredi de 8h30 à 12h
fermé l'après midi
(accueil téléphonique uniquement)
• Samedi de 9h à 12h

Contact
Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

• 7 jours / 7
• Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : © Mairie du Puy-Sainte-Réparade
P. Foliot • I. Burle-Sanz • A.C Frieh
Photo de couverture : Le Corso de la Saint Michel.
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

Une rentrée scolaire sous le feu de l'actualité

Alors que ressurgit dans l'actualité nationale le débat sur la réorganisation des rythmes scolaires, l'investissement quotidien de notre municipalité depuis quatre ans en faveur d'un meilleur accompagnement des enfants du Puy révèle toute sa pertinence.

Nous avons réorganisé et amélioré la qualité du service de restauration scolaire, remodelé et consolidé un accueil périscolaire soucieux du bien-vivre et de la sécurité de tous les élèves, coopéré étroitement avec les écoles de la Commune pour tâcher d'être à l'écoute de leurs besoins, mais aussi mené un plan de travaux de rénovation pluriannuel dans l'ensemble des établissements scolaires de notre Commune. Aujourd'hui, nous engageons une concertation pour la mise en place d'un Plan Educatif Local avec tous les acteurs du secteur de l'enfance et de la jeunesse[1] afin de préparer au mieux l'avenir.

En parallèle du comité de pilotage qui va se réunir pour étudier les implications liées à l'ouverture prochaine du collège sur notre territoire, c'est donc un véritable travail de coopération que nous allons démarrer ensemble, afin de relever les défis de la prochaine rentrée.

Nous aurons besoin de l'investissement du tissu associatif et des parents, de l'engagement du corps enseignant et des différents interlocuteurs du domaine de l'enfance, pour parvenir à une organisation pertinente pour les familles, respectueuse de l'enfant et dont la charge financière soit acceptable pour tous.

Un challenge de plus à relever cette année...

[1] : *cf page 11*

Très cordialement

Jean-David CIOT
Député-Maire du Puy-Sainte-Réparade
Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix

Les élus animant un Conseil consultatif des enfants.

Améliorer le cadre de vie

→ Étape par étape, en observant une réelle rigueur budgétaire, la Commune poursuit les nombreux aménagements et installations permettant d'améliorer la qualité de vie de ses administrés.

Vidéo protection : un outil au service de la population.

3 caméras ont été mises en place cet été au centre du village, avenue de la Bourgade et rond point de l'avenue de la République, avec le soutien financier de l'Etat et du Conseil général, afin de prévenir les incivilités. La vidéo protection fait partie du dispositif législatif français par la loi 95-73 du 21 janvier 1995, qui autorise les autorités publiques compétentes à transmettre et enregistrer des images prises sur la voie publique. Il s'agit d'assurer notamment la protection des bâtiments et installations publics, la régulation du trafic routier et la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.
Cet outil est placé sous l'autorité du chef de service de la police municipale dont l'ensemble des agents a reçu une formation technique et déontologique. L'observation des images (dont le temps de conservation est limité par la Loi) peut conduire à des interventions relevant selon le cas et les horaires de la gendarmerie ou de la police municipale. Elles sont aussi transmises aux enquêteurs en cas d'infractions et délits constatés a posteriori. ■

La Poste en travaux : pour le confort des usagers.

La bataille pour le maintien du bureau de Poste du Puy-Sainte-Réparade ayant été gagnée en 2008, l'heure est à sa modernisation. Le groupe de La Poste a entrepris un mois et demi de chantier destiné à restructurer entièrement l'accueil du public. Un distributeur automatique de billets sera mis en place à cette occasion. Engagés de concert avec la Municipalité, ces travaux devancent ceux programmés fin 2012/début 2013 par la Commune, visant à redessiner le parvis du bâtiment public en installant notamment une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. ■

Une nouvelle sono pour l'animation du village

Vétustes et déficients, les équipements de sonorisation dans les rues ont été remplacés cet l'été par des appareils plus modernes, sous la houlette du Conseiller municipal Edmond VIDAL, afin d'accompagner les animations tout au long de l'année au cœur du village. Ils ont été inaugurés avec succès lors du récent Forum des associations et des Fêtes de la Saint Michel. Cet investissement de 28 000 € a été co-financé par la Communauté du Pays d'Aix et la Commune. ■

Transport à la demande : c'est parti

→ La Communauté du Pays d'Aix, à la demande de la Ville du Puy-Sainte-Réparade, a mis en place sur la commune un service de Transport À la Demande (TAD), opérationnel depuis début septembre, destiné notamment à desservir les écarts du village non inclus dans les itinéraires des lignes régulières

Son fonctionnement est simple : il suffit aux usagers de réserver un bus au minimum une heure avant le déplacement prévu en composant le **0 800 94 40 40** (N° vert) de 6h30 à 19h30. Ce service est opérationnel tous les jours sauf les jours fériés. Les arrêts sont situés quartier Eglise vieille, au lotissement du Rousset, à La Cride (au centre du hameau et au niveau de château La Coste), et sur la RD561 (aux Goirands, devant le silo, à la « Halte de St Canadet », à la Mazouillette et à Saint André). Le bus dépose ensuite les usagers aux arrêts des lignes régulières.

À noter :

Tarifs : 0,50€ le ticket (trajet sans correspondance) ou 1€ (trajet avec correspondance de ligne régulière CPA). Titres de transport à acheter auprès du conducteur ou au Tabac du centre du Puy, sur le Cours. Possibilité d'abonnement mensuel. Pensez à annuler votre réservation si vous ne pouvez pas effectuer le déplacement prévu. ■

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU,** 1er Adjoint délégué aux travaux et à la sécurité • **Bernard CHABALIER,** délégué à l'assainissement • **Odile IMBERT,** déléguée au transport

Le gymnase COSEC rénové

Si Le Puy bénéficie de nombreuses structures adaptées à la pratique de loisirs culturels et sportifs, la plupart sont vieillissantes et font ainsi l'objet d'un plan pluriannuel de rénovation engagé par les élus depuis 2008. Cet été c'est le gymnase COSEC qui a été restructuré, avec un chantier de 220 000 € co-financé par la Commune, la Communauté du Pays d'Aix, le Département et l'Etat.

La réfection des espaces communs

Les nouveaux WC accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le site du COSEC accueille tout au long de l'année de multiples adhérents d'une dizaine de clubs, les élèves de l'école de Saint Canadet mais aussi des compétitions sportives régulières.
Après la réfection du sol de la salle de danse en parquet au début de l'année, **ce sont tous les espaces communs** (vestiaires, couloirs, sanitaires et douches) **qui ont été repensés et réhabilités**. La nouvelle esthétique des lieux se combine avec des nouveautés techniques qui limiteront leur dégradation, en amélioreront le confort et réduiront la consommation d'énergies : pompe de boucle dans les douches pour une eau chaude immédiate, WC accessible aux personnes à mobilité réduite, nouvelle ventilation VMC double flux, détecteurs pour les lumières…
Au premier étage ce sont les usagers du DOJO et de la salle de danse qui apprécieront désormais la vue sur la cime des arbres grâce au remplacement des bardages opaques en fibre de verre par de **vraies baies vitrées isolantes**.
Le sol du terrain multisports, qui n'était plus adapté aux différents usages, a lui aussi été **intégralement rénové**, à l'aide d'un revêtement moderne aux normes souhaitées par les clubs. Il est, de plus, adaptable à plusieures disciplines. ■

Le sol du plateau multisports rénové

Les nouvelles fenêtres du Dojo ouvrent la vue sur les arbres

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU,** 1er Adjoint délégué aux travaux et à la sécurité • **Rémi DI MARIA,** délégué au sport

Une nouvelle station d'épuration

performance écologique et garantie d'avenir

Entouré de Mireille JOUVE, Maire de Meyrargues, de Régis MARTIN, vice-Président de la CPA, de Patrick THOMAZO, Directeur de la SEM (société exploitante), de Loic DARCEL, PDG de l'entreprise constructeur Ternois, d'Olivier MENDEZ de la société Rivasi (co-constructeur), du Conseiller municipal Bernard CHABALIER, le Député-Maire Jean-David CIOT a inauguré la nouvelle station d'épuration le 23 juin 2012.

→ Ce nouvel équipement techniquement et écologiquement performant, inauguré fin juin, est le fruit d'un long cheminement. Depuis 2001, l'Etat notifiait à la Commune qu'il était impératif de remplacer l'ancienne STEP située en zone inondable, sous-dimensionnée par rapport à la population et ne répondant plus aux normes environnementales.

Le Préfet avait mis en demeure la ville en 2004. Ce n'est qu'en 2008 que la Municipalité, nouvellement élue, s'attèle à la concrétisation du projet d'une nouvelle station, en y intégrant des exigences de développement durable.

Après l'acquisition d'un nouveau terrain hors de la zone inondable, un long et rigoureux travail technico-administratif a abouti à l'élaboration d'un cahier des charges très précis. Les objectifs ont été atteints. La nouvelle station d'épuration est résolument tournée vers l'avenir car, d'une part elle utilise des technologies permettant de réduire les nuisances et les coûts d'exploitation tout en préservant le site naturel de la Durance, et d'autre part elle a été conçue en prenant en compte de futures extensions pour anticiper les croissances possibles de la population puéchenne.

2,6M€ HT investis pour l'environnement, le présent et l'avenir du village.

Le Puy-Sainte-Réparade étant Commune lauréate du dispositif régional AGIR visant à réduire la consommation d'énergies polluantes et signataire de la Charte de l'Environnement de la Communauté du Pays d'Aix, elle intègre des exigences écologiques à tous les projets municipaux de rénovation et construction. Cette préoccupation s'avère indispensable pour notre village rural, dont le développement ne pourra se poursuivre sans une maitrise de la qualité environnementale. Au plan technique, la station garantit des rejets de qualité et conformes avec la réglementation. En faisant le choix d'une grande serre de séchage solaire des boues produites, la Commune a innové au plan écologique et permis à plusieurs agriculteurs une valorisation des boues par épandage.

La *Step* représente l'un des principaux investissements pour la Commune pour cette décennie. L'Etat (par le biais de l'Agence de l'eau), la Région PACA, le Département des Bouches-du-Rhône et la Communauté du Pays d'Aix se sont associés à ce projet d'envergure essentiel pour l'avenir du Puy et qui a coûté 2,6M€. ■

Brève

>> Moins de papier - moins de déchets : stop à la pub !

Si vous ne supportez plus que votre boîte aux lettres déborde de prospectus, faites une geste simple : collez sur votre boîte l'autocollant édité par la Communauté du Pays d'Aix et disponible à l'accueil de la mairie.

Vos élus interlocuteurs : **Bernard CHABALIER,** délégué à l'eau et à l'assainissement • **Edmond VIDAL,** délégué aux économies d'énergies

Le futur collège sort de terre

Depuis le printemps, en passant le long de la déviation au Nord de la Commune, on peut constater la progression de la construction du collège et de ses abords. Les délais sont à ce jour respectés, aussi bien de la part du Conseil général en charge de la construction du bâtiment et du parvis, que de la Commune à qui revient la gestion des travaux d'aménagement des voies, réseaux et accès.

Après des années de rebondissements, le « dossier collège » entre donc enfin dans sa phase de concrétisation. Le changement de terrain souhaité par la Municipalité actuelle, motivé par d'impérieuses raisons de sécurité pour les enfants, a certes nécessité un report du chantier mais aboutit finalement à un projet cohérent et en adéquation avec les besoins des usagers.

En septembre 2013 environ 300 collégiens devraient prendre le chemin de ce nouvel établissement, structurant pour l'avenir de notre village et la qualité de vie de ses habitants. L'année suivante l'intégralité des classes seront ouvertes, accueillant ainsi 500 élèves. L'implication des habitants, des élus de la Commune et des parents d'élèves dans ce projet phare en terme d'éducation aura donc porté ses fruits. Le nouveau collège du Puy-Sainte-Réparade sera le témoin d'une jeunesse dynamique attachée à son territoire et à laquelle nous souhaitons le meilleur épanouissement possible.

La 1re pierre du collège a été posée en février en présence des élus locaux et des élèves de CM1 et CM2 des écoles du Puy

Un projet de plus de 27M€ pour l'avenir des jeunes du Puy.

→ **Pour plus d'informations sur le collège,** voir Mag du Puy n°8.

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

« A la demande de la Commune, le Comité de pilotage relatif à l'ouverture du collège va être relancé. Composé de représentants du Conseil général, de l'Inspection académique, des parents d'élèves et de la Mairie, il fera le point sur le chantier de l'établissement et discutera de ses modalités de fonctionnement et d'accueil (carte géographique, spécificités de l'enseignement…) »

Un « chantier vert »

Dans le cadre de la démarche environnementale dans laquelle est engagé le Département, les entreprises titulaires du marché de construction du collège ont signé une charte contractuelle certifiant leur respect des mesures destinées à limiter les nuisances sonores, olfactives et de pollution du chantier. Cette initiative s'inscrit dans la logique de l'ensemble du projet placé sous le signe du respect de l'environnement et de l'optimisation énergétique (bâtiment BBC, éclairages performants, toitures végétalisées, panneaux solaires…). Ainsi tout au long des 18 mois de travaux, l'accent est mis sur la gestion rigoureuse des déchets (triés et en partie valorisés) et des flux des engins, sur la réduction des gênes acoustiques et de l'impact sur l'environnement (pollution des sols etc.), ainsi que sur la consommation modérée d'eau et d'énergie.

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU,** 1er Adjoint délégué aux travaux et à la sécurité • **Gibert ARMENGAUD,** Adjoint délégué aux affaires scolaires • **Michaël DUBOIS,** délégué à la Jeunesse • **Geneviève DUVIOLS,** déléguée aux grands projets

Retour sur les festivités de l'été

La place de St Canadet comble lors d'un concert de la fête du hameau.

→ L'arrivée de la saison estivale est chaque année célébrée par des événements festifs populaires. Toutes les générations se réunissent au cœur du village du Puy-Sainte-Réparade, sous la houlette du Comité des Fêtes avec le soutien de la municipalité.

Le 21 juin le ton était donné avec la Fête de la musique au cours de laquelle familles et amis s'étaient réunis pour écouter le groupe présent sur la place Louis Philibert tout en se restaurant à la buvette du Comité des fêtes. Quelques jours plus tard, pour **la Fête nationale du 14 juillet**, une foule s'est rassemblée sur le parvis de la salle des fêtes, où l'on pouvait partager des grillades avant que les premiers danseurs ouvrent le bal. C'est vers 22 heures qu'un spectaculaire feu d'artifice a embrasé le ciel du Puy, ravissant les spectateurs ébahis.

Début août la traditionnelle Fête de Saint Canadet a rythmé la vie du hameau pendant trois jours. Entre concours de pétanque et de contrée, animations pour enfants, bal-guinguette, spectacle cabaret et karaoké géant, les habitants, mais aussi des touristes et administrés de communes voisines, ont eu un vaste choix de réjouissances adaptées à tous les âges.

Toujours à Saint Canadet, la formule des **mercredis-guinguette** inaugurée l'été dernier par la Municipalité a une nouvelle fois prouvé son succès. Les stands d'artisanat et produits frais locaux, dont les domaines viticoles des Bastides, du château Paradis et de Fonscolombes, ont attiré un public venu très nombreux pour partager ces soirées chaleureuses et animées sous les platanes. ■

Tout un village réuni pour la Saint Michel

→ Comme chaque mois de septembre depuis 4 ans, Le Puy a vécu au rythme des spectacles de rue, des manèges et du corso lors des Fêtes de la Saint Michel, coordonnées par la Municipalité.

Tyrolienne géante et accro parc, artistes échassiers et orchestres déambulatoires, attractions de la fête foraine ; le jeune public puéchen a pu apprécier un long week-end d'animations sous un soleil de bonne augure.

Les deux soirées musicales et dinatoires ont séduit familles et amis venus savourer les grillades en plein air. Samedi soir le grand show présenté par Eric Roy a réveillé les années 70 et 80 tout en surfant sur les musiques de variété d'aujourd'hui, entrainant ainsi toutes les générations à danser au cœur du village sur l'esplanade installée sur le nouveau jardin derrière le Monument aux Morts. La bodega conviait à quelques mètres de là ses visiteurs à dîner au son de chanteurs également en live avec orchestre. Un grand merci aux bénévoles du Comité des fêtes ainsi qu'aux commerçants et bars qui se sont associés à la manifestation.

Le Corso a clôturé les festivités le dimanche après-midi avec une dizaine de chars préparés tout au long de l'année par les bénévoles de *Chars en fête*. ■

Vos élues interlocutrices : **Muriel WEITMANN,** Adjointe au Maire déléguée aux fêtes • **Sergine SAIZ**, Adjointe déléguée à l'économie et au hameau de St Canadet

Les Estivales : toujours un succès

→ De l'humour au théâtre populaire, en passant par les musiques du monde : le ton choisi pour cette 5e édition du festival culturel d'été du Puy en juillet voguait sur différents registres tous aussi attrayants. Orchestration assurée par la Commission extra municipale de la culture.

Rendez-vous devenu incontournable, les Estivales ont accueilli un public encore plus nombreux que les années précédentes. La recherche d'éclectisme et de qualité pour des soirées conviviales a porté ses fruits, une fois encore. Si la représentation de « Marius » a mis en avant avec brio un théâtre populaire à l'accent très local, dans une fidèle adaptation de Marcel Pagnol, le spectacle suivant a ravi les adeptes de l'humour à la fois drôle et grinçant. Coté musique, c'est sur la place du hameau de Saint Canadet qu'ont résonné les sons du remarquable Ensemble de cuivres *Hemera* dont les 15 musiciens ont conquis plus de 300 personnes. En clôture du festival, le public a été embarqué avec délice par *La Cumbia Chicharra* dans l'univers très coloré et festif latino-américain lors d'une soirée qui a fait la part belle aux danseurs. ■

L'eau, ce précieux patrimoine

→ L'eau était au cœur des animations de l'édition 2012 des Journées du Patrimoine en pays d'Aix.

Pause médiévale au château d'Arnajon

Au **château d'Arnajon, désormais classé monument historique**, les visiteurs ont (re)découvert la majestuosité des bassins autour desquels s'est déroulée une animation médiévale avec l'association *Histoire d'Aix et de Provence*. Tout le week-end, l'édifice ouvrait gracieusement ses portes au public.

Les enfants des écoles en visite à l'exposition « L'eau au fil du temps »

Dans le prolongement de ces journées nationales, la municipalité et le Club Philatélique du Puy-Sainte-Réparade ont élaboré une grande exposition présentée dans la salle des fêtes du 21 au 23 septembre intitulée « L'eau au fil du temps ». Ateliers, conférences, photos, documents d'hier et d'aujourd'hui… ont permis d'apprécier le rôle essentiel joué par l'élément qu'est l'eau dans notre quotidien et les enjeux liés à sa préservation. ■

De savoureux « Rendez-Vous Culturels »

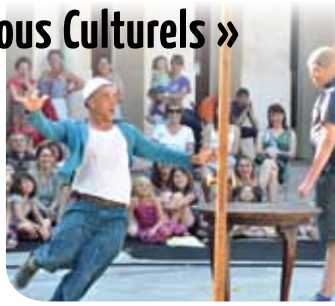

→ Depuis 4 ans les Puéchens sont invités à découvrir chaque mois un art culturel à l'occasion des Rendez-Vous programmés par la Municipalité et les membres de la Commission extra municipale.

De la musique des Andes pour célébrer les mamans. Dimanche 3 juin la Municipalité a souhaité convier les jeunes mères du village à partager le verre de l'amitié et les fruits de l'été joliment préparés par les bénévoles du Syndicat d'Initiative. A cette occasion la matinée était rythmée par les chants des Andes du groupe *Viracocha*, dont on avait déjà pu apprécier à Saint Canadet la gaieté et la qualité.

Hommage aux arts de la rue… Ce sont de véritables artistes de talent, souvent insolites, que ce deuxième *Rendez-Vous Culturel* de l'été a honorés. Montée par la Compagnie *Karwan*, avec le soutien du Conseil général des Bouches du Rhône (dispositif Saison13), l'animation du 16 juin a permis au public de mieux appréhender les arts de la rue au travers d'une exposition multimédia singulière présentée dans un camion-expo sur la place Louis Philibert. Trois représentations sur le parvis ont ponctué l'après-midi, dont un euphorisant et inventif one-man show muet intitulé « chez Léandre » qui mêlait habilement improvisation, accessoires et participation du public .

Toujours aussi couru, le concert offert par les Ensembles en Résidence du Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron, soutenus par le Département, a réjoui les mélomanes sur la place du village le 9 août. C'est avec virtuosité que les jeunes musiciens ont interprété des œuvres issues du répertoire du franco-belge César Franck et de Chostakovitch. ■

Brèves

>> La tradition a été respectée à l'occasion des Feux de la Saint Jean le 24 juin dernier avec *La Respelido*. Autour de la flamme du Canigou, danseurs et spectateurs se sont réunis au rythme des musiciens du fameux groupe folklorique *Le Condor*.

>> Pari réussi pour cette nouvelle édition du réputé Festival *Music en vigne* qui a résonné pendant trois soirées au milieu des vignes de Château Paradis en juillet. Un véritable hommage aux plus belles voix de la soul et du jazz pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs venus savourer les concerts tout en dégustant les dernières cuvées du domaine.

>> Sans prétention et de très grande qualité, le *Festival Durance Luberon* étale sa programmation toute l'année (spectacles lyriques, jazz, chansons mises en scène…) mais propose 5 jours en point d'orgue chaque été. Les organisateurs ont choisi deux sites majeurs au Puy-Sainte-Réparade pour accueillir deux soirées. Le Sudden Jazz Quartet s'est produit au mois d'août au château d'Arnajon tandis que Château Paradis accueillait un aper'opéra avec l'Académie du chant de Moscou le 25 août. ■

Vos élues interlocutrices : **Maryvonne PESTRE,** déléguée à la Culture • **Viviane LECUIVRE,** déléguée au Patrimoine

TOUS AU SPORT !

Les clubs unis pour la 4e soirée du sport puéchen

Remise de médailles à l'équipe des Archets du Roy René lors de la soirée des clubs

→ Le 7 juillet, les clubs ont répondu présents à la 4e invitation consécutive de la Municipalité pour une soirée consacrée à la valorisation du sport associatif dans le village.

C'est désormais un rendez-vous habituel pour les membres des nombreux clubs sportifs du Puy-Sainte-Réparade. Chaque fin de saison les élus les convient à partager une soirée pour fédérer la vingtaine d'associations proposant aux Puéchennes et Puéchens de tous âges la pratique de disciplines sportives.

C'est l'occasion pour les bénévoles et tous les adhérents d'échanger sur des valeurs communes qui les rassemblent : la maitrise de soi, l'esprit d'équipe, le dépassement personnel… et d'honorer certains sportifs.

C'est également une opportunité pour les élus de rappeler le soutien actif de la Commune tout au long de l'année auprès des clubs par l'accompagnement aux manifestations sportives, la mise à disposition et la rénovation de locaux et équipements et l'octroi de subventions.

La soirée a débuté par plusieurs démonstrations sur le parvis de la place Louis Philibert, présentant ainsi au public une partie des sports pratiqués au Puy.

Le Puy au cœur de deux événements sportifs majeurs

Quand le *Team LDM Boxing Club du Puy* fait son gala, le gymnase COSEC se transforme en ring géant. Organisé avec l'appui de la Municipalité le 30 juin, le gala a accueilli deux combats professionnels, un combat de boxe féminine, de la boxe éducative et de l'handiboxe. La manifestation était animée par des démonstrations de MMA et le groupe Nostra13.

L'équipe du BBC et le Waka sensei Mistuteru Ueshiba à qui les élus ont remis la médaille de la ville, lors de l'inauguration du stage national d'aïkido au Puy

Le Puy capitale de l'aïkido pendant un week-end… Sous la houlette de la Fédération nationale d'aïkido, le *Bushido Budo Club* du Puy et la Commune ont organisé un stage de grande envergure au COSEC dépassant largement nos frontières. Ces deux jours étaient marqués par la présence de Mitsuteru Ueshiba, "waka Sensei", arrière-petit-fils du fondateur de l'aïkido à qui a été remise la médaille de la Ville. En présence des plus hauts gradés français et européens, les amateurs de cet art martial spectaculaire, basé sur la non-violence, ont pu pratiquer dans des conditions exceptionnelles ce sport, de plus en plus répandu en France, visant au développement harmonieux de soi.

Plus de 200 participants de tous horizons ont participé au stage.

Alexandre FERRER Champion du Monde

Déjà champion d'Europe junior, nouvellement champion du monde et champion de France de trial moto, le Puéchen Alexandre FERRER, adhérent du *Moto Club du Puy,* est un jeune homme heureux. C'est sur les terres d'Andorre qu'il a remporté son titre de champion du monde. Cela fait 4 ans qu'un Français n'avait pas été couronné d'un tel succès international dans cette catégorie. Il intègrera prochainement le circuit Seniors. Son club et la Municipalité ont fêté ses titres le 9 novembre dernier.

Le Maire Jean-David CIOT aux côtés d'Alexandre FERRER lors d'une manche du Grand championnat de France en 2010 au Puy.

Brèves

>> L'école de danse *La Lune* a présenté son gala de fin d'année en juin dernier dans la cour du prestigieux Château d'Arnajon aimablement mis à disposition par la famille PASCAL. 80 enfants du Puy suivent les cours de danse classique et contemporaine de l'association qui offre également des séances aux adultes.

>> *La Boule Indépendante* enchaîne les concours de pétanque, à la mêlée, mixtes ou choisis ; l'Amicale a accueilli cette dernière saison 1364 joueurs lors de 14 concours et distribué 630 € de dotations.

>> Malgré des conditions quasi hivernales très dures, Denis BONNEAUD a terminé la course TDS (Tracé des ducs de Savoie) à Chamonix début septembre, en 30h49. Adhérent du club de course hors stade *Le Kilomètre 610*, Denis a effectué avec brio cette course de 112 km de l'ultratrail du Mont Blanc, affichant plus de 7000 m de dénivelé. Pourtant on a compté plus de 50% d'abandon sur l'épreuve en raison notamment de la pluie, du vent, du froid et de la neige tout au long du parcours de jour comme de nuit !

Votre élu interlocuteur : **Rémi DI MARIA**, délégué au sport

L'école de Saint Canadet a été dotée d'une nouvelle porte traditionnelle

Le Plan travaux dans les écoles se poursuit.

→ Comme chaque été, les écoles ont fait l'objet d'importants travaux, pour la plupart subventionnés par le Département, selon un programme pluriannuel décidé en 2008 par la Municipalité et en concertation avec les directeurs d'établissement.

Les classes de l'école maternelle Arc-en-Ciel sont désormais toutes équipées du réseau informatique. De nouveaux jeux de cour seront bientôt installés.

A l'école élémentaire la Quiho, plusieurs peintures d'espaces communs ont été réalisées, les classes les plus exposées au soleil sont désormais équipées de rideaux occultants et les haies de cyprès gênant l'accès aux portails ont été supprimées. Le parc d'ordinateurs est en cours de renouvellement.

Quant à l'école de Saint Canadet, une nouvelle porte "à l'ancienne" agrémente son entrée, tandis que les garde-corps des fenêtres de l'étage ont été changés.

Dans le cadre de ce plan de rénovation global des écoles, sont encore prévus dans les prochains mois notamment la pause d'un préau dans la cour de la cantine (terrain sportif des écoles), la peinture des volets de l'école de St Canadet, la réfection des sanitaires et le remplacement des circuits et corps de chauffe à la maternelle (été 2013).

Animation pédagogique avec les élèves autour des olives du village

Un Projet Educatif Local pour la Commune du Puy

→ Abordés dans les pages du numéro précédent de ce magazine, les principes et avantages d'un PEL ont été présentés aux acteurs de la vie locale du domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Coordonner et dynamiser toutes les initiatives destinées à accompagner les enfants et les jeunes de la Commune, qu'elles soient associatives ou municipales, tels sont les objectifs d'un Projet Educatif Local.

Consciente de l'importance de mettre en synergie toutes les actions concourant à l'éveil, l'accompagnement et l'épanouissement des enfants et adolescents du Puy, la Municipalité, sous l'impulsion de l'Adjoint au Maire Gilbert ARMENGAUD, a souhaité réunir à la rentrée tous les acteurs concernés. Le but était de leur faire bénéficier de l'expérience d'une professionnelle en la matière, spécialiste du sujet au sein d'une Commune du département et secrétaire nationale de l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes).

Concrètement, la mise en place de ce PEL consiste à harmoniser toutes les ressources éducatives sur le territoire : élus, écoles, centre de loisirs, associations, acteurs de la santé… Le terme de coéducation prend alors tout son sens. Aux côtés des parents, chaque acteur dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse a son rôle à jouer, de manière complémentaire, sur la base de valeurs partagées comme le développement de l'esprit d'équipe, le bien vivre ensemble, le sens du civisme, l'ouverture culturelle, l'accompagnement d'enfants en difficulté ou la prévention des addictions par exemple.

Toutes les associations, par exemple, proposeraient un calendrier d'activités complémentaires les unes des autres.

Un comité de pilotage et des groupes de travail thématiques ou techniques devraient bientôt être mis en place, réunissant élus, professionnels de l'enfance et responsables associatifs. Cette organisation permettra d'établir un diagnostic des actions existantes pour mieux les coordonner tout en développant des projets nouveaux répondant aux attentes du jeune public puéchen.

Présentation du PEL aux acteurs de l'enfance et de la jeunesse du village

Vos élus interlocuteurs :
Jean-Claude NICOLAOU, Adjoint aux travaux • **Gilbert ARMENGAUD,** Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires • **Orlane BERGE**, déléguée à la petite enfance • **Rémi DI MARIA**, délégué au sport • **Michaël DUBOIS,** délégué à la jeunesse

Portrait d'artiste…

André Peirone, du corso à la campagne puéchenne : un peintre à l'inspiration sans faille

André PEIRONE aime à s'attabler chaque matin aux Bars du village

À presque 77 ans, André PEIRONE se souvient avoir toujours aimé peindre et dessiner.

Du haut de ses 12 ans, il suivait déjà des cours aux Beaux Arts d'Aix-en-Provence où il résidait alors avec sa famille. Né de parents d'origine piémontaise, le jeune André affirme vite son inclination pour la création artistique … C'est un peintre aixois, voisin de la famille, qui repère sa passion et son talent et qui pousse le garçon vers une formation adéquate. Deux ans plus tard c'est à temps plein qu'il intègre la prestigieuse école, qui prône le dessin comme bas de tout art. « L'âme c'est le dessin » résume André PEIRONE.

Ce parcours le conduit à orienter sa profession d'artisan vers son domaine de prédilection ; il devient alors peintre décorateur. Dès le début de sa carrière, il parvient à consacrer du temps à sa peinture – aquarelles ou huiles – et aime à mettre ses aptitudes au profit de réalisations uniques comme les chars des corsos. Dans les années 70, les carnavals pour lesquels il œuvre le mènent de Toulon à Nyons, d'Aix à Chalon-sur-Saône, de Vichy à Troyes… et au Puy-Sainte-Réparade. Adopté par les habitants qui apprécient ses talents et aussi son franc-parler, séduit par la beauté de la campagne puéchenne, c'est tout naturellement qu'il acquiert un terrain à la Cride avec son épouse où ils s'installent avec leurs quatre enfants en 1976.

Aujourd'hui André PEIRONE continue à partager ses journées entre Aix-en-Provence et Le Puy. Toujours installé dans la maison construite de ses mains presque au pied de la Quille, il se dit heureux d'être à 16 km de la ville où il a conservé tant d'attaches et à 3 km de son village préféré où nombreux sont ses amis depuis 50 ans.

Des chars du Corso du Puy dans les années 70 décorés en partie par André PEIRONE

Le matin, les haltes aux deux cafés du centre du village sont incontournables, Monsieur PEIRONE tient à son rituel ! C'est là qu'il devise depuis des années avec les uns et les autres, jeunes et plus âgés, avant de descendre au boulodrome du Roy René à Aix retrouver ses autres comparses rencontrés pour certains sur les bancs de l'école primaire. Car "Dédé" c'est un fidèle, rien que de l'authentique. Pas de langue de bois ni de faux semblant ; quand il a tissé des liens c'est pour la vie.

Le Puy et ses environs constituent toujours une source d'inspiration pour ce désormais retraité et grand-père de 8 petits-enfants, qui s'adonne avec encore plus de profondeur et d'application à la peinture. Nombre de familles puéchennes possèdent un de ses tableaux sur les murs de leur maison ! La chapelle de Sainte Réparade, la forteresse de la Quiho, l'église du village et ses fontaines, la Durance, les vignes… : le patrimoine local n'a pas de secret pour André qui l'immortalise de ses pinceaux alertes.

C'est en toute modestie mais certainement avec un véritable plaisir qu'André PEIRONE observe aujourd'hui la transmission de sa fibre créatrice, ce don de capter et transcrire l'environnement par le biais de l'Art, qui s'est déjà révélée chez ses petits-enfants… ■

Le peintre PEIRONE lors d'une de ses expositions au Puy

En direct des conseils municipaux...

→ Rappel : tous les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables sur www.ville-lepuysaintereparade.fr / rubrique : La Mairie à votre service

• Résumé du Conseil municipal du 27 juin 2012

Réunis mercredi 27 juin pour cette dernière séance avant les vacances estivales, les élus du Puy-Sainte-Réparade ont abordé divers points à l'ordre du jour du Conseil, qui ont tous été votés à l'unanimité.

Outre quelques délibérations relatives au fonctionnement administratif de la collectivité, il s'agissait d'approuver des **demandes de subventions complémentaires au Conseil général en vue de co-financer des travaux de sécurisation urgents imprévus** au sein du Foyer du 3e âge et de logements municipaux situés aux écoles.

En matière d'urbanisme, ce Conseil a entériné le transfert des voiries du lotissement Clos de Pressolle et du lotissement Clos des Platanes dans le domaine public communal, légalisant ainsi une situation de fait puisque la Commune entretenait déjà ces voies depuis des années mais sans que cela n'ait jamais été formalisé en Conseil municipal.

La Commune du Puy poursuit ses efforts en matière d'économie d'énergie. Les élus ont ainsi approuvé le renouvellement de la convention annuelle avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du pays d'Aix pour continuer à bénéficier de la collaboration d'un économe de flux.

Concernant **l'assainissement collectif**, cette séance a été l'occasion pour l'assemblée d'instituer la PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) qui se substitue à compter du 1er juillet à la Participation pour le Raccordement à l'Egout, dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement. Ces dispositions de raccordement au réseau concernent aussi bien les nouvelles constructions que les extensions impliquant une augmentation du recours à l'assainissement.

Le rapport annuel 2011 concernant toujours le service de l'assainissement, et aussi celui de l'eau, a été présenté aux élus. Il en ressort très nettement que la renégociation du contrat avec le délégataire, qui n'avait pas eu lieu depuis 27 ans, effectuée par la Municipalité il y a deux ans et demi, a permis d'importantes économies pour la Commune et a apporté un **service techniquement bien plus performant**. Seules les stations d'épuration, du village et de St Canadet, constituent des points noirs dans ce rapport, compte-tenu de leur vétusté, sur laquelle les services de l'Etat avaient depuis longtemps alerté la Commune qui avait même été mise en demeure en 2004. Dans le premier cas, la situation est désormais réglée avec la construction et la mise en service au Printemps 2012 d'une nouvelle station d'épuration très performante et écologique. La question de la station de St Canadet demeure problématique, l'entreprise constructrice ayant déposé le bilan et la Commune ayant engagé un contentieux dans cette affaire.

Dernier thème abordé dans ce Conseil : **l'épanouissement des enfants du village**, avec le vote de plusieurs délibérations destinées à améliorer leur vie au quotidien. Ainsi a été votée l'attribution d'une aide de la Commune à l'école St Canadet pour des classes « découverte ».

En aparté, a été évoquée la refonte des rythmes scolaires à l'occasion du renouvellement de la convention pour le périscolaire assuré par l'association LEC Grand Sud (qui gère aussi le centre de loisirs). Le Député-Maire Jean-David CIOT a indiqué qu'une réflexion globale sera menée collectivement pour une refonte de l'organisation dès lors que les nouvelles dispositions seront connues et que les incidences financières seront plus claires…

En fin de séance il a été précisé que la Commission européenne avait répondu au Maire, suite à son intervention pour marquer **l'opposition du Conseil municipal au projet de libéralisation des droits de plantation de la vigne**. Elle précise qu'un groupe de travail étudie actuellement tous les aspects liés à cette question suite aux inquiétudes de la filière viticole.

Pour conclure, Jean-David CIOT a annoncé la **mise en œuvre du Transport A la Demande (TAD)** en septembre 2012, service géré par la Communauté du Pays d'Aix que la Municipalité demandait depuis 3 ans. Il permet désormais aux administrés des écarts du village, non desservis jusqu'alors pas les lignes régulières, de bénéficier d'un transport par minibus sur réservation pour rejoindre les arrêts des lignes ordinaires. ■

Libre expression de la Majorité

Alors que se profilent à l'horizon de prochaines échéances électorales, il devient de plus en plus courant d'entendre ou de lire certaines critiques sur l'action municipale depuis 2008….Critiques malheureusement non constructives et mensongères. Rappelons que la porte est toujours ouverte au débat depuis 4 ans : commissions de travail, Conseil municipaux ; autant d'occasions pour que les questions ou revendications soient exprimées. Pourtant il n'en est rien : les commissions sont désertées par l'opposition, rarement présente. Dommage car il serait pertinent de débattre des choix faits pour la Commune et de partager le bilan des actions menées pour les Puéchens, à commencer par :

- La création d'une **nouvelle station d'épuration**, en zone non inondable répondant à des normes écologiques au dessus des normes exigées
- La **réorientation du projet du collège** pour un établissement sécurisé, économe en énergie, en cours de construction
- Le montage administratif, technique et financier du projet d'**extension des deux cimetières** dont les travaux démarrent début 2013
- L'aménagement d'un véritable **Centre Technique municipal** adapté aux besoins des services et éloigné de la circulation des enfants
- La création d'un **parking au hameau des Goirands**
- Le suivi d'un **plan pluriannuel de rénovation des bâtiments municipaux** (écoles, gymnases, tennis, stade, Mille Club, cuisines de la cantine scolaire et du Foyer des Cigales…)
- La **réparation ou réfection des chemins** selon un programme réparti sur 6 ans ainsi que la sécurisation de voies accidentogènes
- La conduite d'**études pour le devenir urbanistique** du village et la création de logements avec deux projets municipaux en cours de montage
- La reprise de **relations efficaces et pérennes avec les institutions partenaires** co-financeurs d'investissements essentiels pour la Commune
- La **renégociation de la Délégation des services publics de l'eau et de l'assainissement** permettant une prestation de bien meilleure qualité et des investissements d'avenir sur les réseaux de la Commune
- La **refonte du service de restauration collective** dont la qualité est aujourd'hui largement reconnue
- La **restructuration du service d'accueil de loisirs** avec une approche axée sur l'ouverture, l'éveil et l'accompagnement des enfants
- L'**accueil individualisé des personnes** en difficulté ou confrontées à des obstacles administratifs (une dizaine par jour au CCAS et 1400 rendez vous assurés par le Maire depuis mi 2008)
- La mise en place de **rendez-vous culturels mensuels** et d'un **festival d'été**
- L'organisation de **fêtes fédératrices** accessibles à tous
- Les négociations pour le développement ou la création de **zones d'activité économique** sur le territoire (Jardins de l'Entreprise et future zone dite de l'Espougnac)
- La réorganisation de tout l'**inventaire des chemins et rues** avec signalisation de l'ensemble des voies et numérotation de toutes les habitations
- Des **investissements majeurs en matériel** dédié aux services à la population (machines, outils, véhicules…)
- Des **initiatives de sauvegarde du patrimoine** (vieux village de la Quiho, anciens puits, valorisation des bords de Durance…)
- etc.

Notre volonté ne s'affaiblit pas, notre persévérance pour le bien vivre de nos concitoyens nous guide chaque jour. Tant de choses ont pu être réalisées en 4 ans ! Soyons ensemble confiants pour notre avenir commun.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Chers amis, chers concitoyens

Je vous retrouve avec plaisir a travers cet éditorial de rentrée après ces quelques mois d une actualité politique dense qui a sensiblement modifie le paysage local.
C'est ainsi que nous avons l'avantage ou le désavantage (l' avenir nous le dira.....) d'avoir a la tête de la commune un député-maire
Quelques semaines avant les élections législatives, en préparation du conseil municipal j'avais posé à l' intéressé la question de sa disponibilité pour notre commune en cas de victoire. Aujourd'hui nous connaissons le résultat : monsieur le Maire est Député, mais nous administres, ne risquons-nous pas d'être dépités ???? Force est de constater la longueur des délais pour obtenir un rendez-vous, les reports de date de réunions de commissions ou de conseils municipaux et les difficultés de prises de décisions administratives par absence de délégation Mais peut être aujourd' hui monsieur le Député Maire êtes-vous préoccupé par de nouvelles ambitions, la conquête par exemple d'une collectivité plus importante !!!!!!!!!

Mon ambition, votre bien-être
Alain SCANO

Quand j'entends notre premier ministre nous dire que 9 français sur 10 ne seront pas touchés par les augmentations d'impôts, ce mensonge me renvoie aux réunions du conseil municipal des années 1990. A l'époque, notre maire nous disait lui aussi que les impôts n'augmentaient pas au Puy. J'ai dû lui expliquer que si les taux ne variaient pas, les impôts allaient augmenter du simple fait de la revalorisation des bases d'imposition. Pour 2013 et l'impôt sur le revenu, les taux ne bougent pas, hormis la tranche supérieure, mais les bases sont bloquées et ne suivent pas l'inflation. De ce fait, les sommes à payer subiront une hausse d'environ 2 %. Si ce n'est pas de l'augmentation, je ne sais comment appeler cette ponction dans nos porte-monnaie. Et ceci pour 5 à 6 français sur 10. La première augmentation discrète des impôts, en utilisant la même méthode, avait été initiée par le gouvernement précédent. Je ne comprends pas que le nouveau qui passe son temps à « détricoter » les actions mises en place, ait gardé celle-ci. Pour notre village, rien de nouveau, pas d'évolution économique ou commerciale, pas de projets. Je pense qu'il va falloir attendre la prochaine campagne municipale pour entendre parler d'avenir. Je viens de vivre deux mandats qui me laissent un goût amer de la gestion municipale car, malheureusement, j'attends encore et toujours que notre village évolue.

Le Puy Sainte Réparade avant tout
Henri BRINGUIER

Pourquoi critiquer la majorité municipale ? En effet, nous n'avons pas matière à critique puisque rien n'est fait depuis 2008. Le démarrage du chantier du collège? Annoncé depuis 2003 par le Président GUERINI. La réalisation de la station d'épuration ? Voilà quinze ans qu'elle était prévue. Et… Plus rien. Aucun investissement d'avenir, aucune amélioration en vue dans le village. Mais ne nous étonnons pas ; notre premier magistrat a récemment déclaré dans la Provence que 70 % de son programme était réalisé : il n'avait donc pas de programme, sinon celui de se faire élire.Notre nouveau député ? Trop occupé à voter les lois du nouveau gouvernement que nous ne critiquerons pas car la place allouée à notre tribune n'y suffirait pas. La majorité municipale ? Toujours alignée bien sagement derrière son homme providentiel: silence, on dort !L'opposition ? Guérie de la fracture de 2008, il lui faut impérativement tourner la page du passé et préparer l'avenir du Puy, de sa jeunesse et de tous ses habitants pour présenter une alternative crédible au néant qu'on nous impose.

Serge ROATTA,
Christian JUMAIN,
Claude AUBERT,

NAISSANCES

Mai 2012
10 SANCHEZ Victoria, Ambre, Alicia
12 GOBERT ZAKARY Dalina
13 MEHUKAJ Lancelot
13 NICOLAOU Ethan, Andréas
24 KETELS Lucie
31 FRAÏSSE Estèle, Lucie

Juin 2012
03 BERGER Saway, Ysatis
08 VERSAILLES Romy, Clémentine, Adina
11 GAUDIOSO Clémence, Lilou, Suzane
11 MALHA Mohammed
16 DAOU MEYZENQ Alan, Mathieu
16 HERMET Cléo, Tiphaine, Eléonore
19 LOMPRET NIS Lexie, Eléonore, Martine

Juillet 2012
08 EL HARCHAOUI Omar, Youssef
22 ELOUDJEDI-TALET Layna, Amaria

Août 2012
03 BERNARD Juliettte,lily
05 KHAMMASSI Aslan, Cédric, Youssef

Septembre 2012
05 THOLLET Anna, Lydie, Albertine
16 LEMIÈRE Andrea, Jean-Michel, Michele
21 HERRERO Clément, Corentin

MARIAGES

Juin 2012
02 BUISSON Stéphane Franck et ALMERAS Marie-Audrey Christiane
02 TURPIN Laurent Olivier et LIZA Mirian Juana
23 BLANDEL Ludovic Stéphane et SALAZAR TORRES Diana
23 GIRARD Ludovic, Alexandre et MICHELANGELI Jennifer Jeanne-Marie
23 INGRASSIA Paul Joseph et PAUL Sylvie Jocelyne Patricia
30 LEFORT Michel, François, Marie et BRAAKMAN Ariane Wilhelmina Marretje

Juillet 2012
05 DI PIAZZA Maxime et BEN BEKRI Salwa
14 THIRY Eric et NICOLAOU Julie Françoise Isabelle
21 PELENC Jean-Baptiste, Eugène, Edmond, Christian et CASSAN Natacha, Karine, Martine, Jeanne

Août 2012
11 TERME Stéphan Guy Antoine et BOUT Noëlie Michelle Lydie
11 GARRO Benoit, Patrick, Jean, Edmond et ROUSSEL Stéphanie
25 HONORÉ Emmanuel et HANICOTTE Gaëlle Frédérique

Septembre 2012
01 FALCHI Cyrille Marc Michel et LEMOS Alison, Jennifer, Aurore
15 BABETTO David, Christophe et FERRARO Christel, Jessy, Catherine
21 KUMAR Moshen et PETIT Déborah, Anne, Christine

DÉCÈS

Mai 2012
13 SIINO Joseph
18 DUTEIL Robert Lucien
23 DE LUNA François Marius
28 LIONTI Antoinette Carmen Françoise CHALAND
29 AMATE Albert Joseph

Juin 2012
12 MANSON Simonne Marie Louise FAURE
15 TREILLON Francine Célina Camille MARTIN
16 LOUIS Maurice
24 SOLTESZ Etienne
27 MIEL Emilienne Arthémise SALA
30 CALS Eugène Henri
30 BIDABÉ Marie Madeleine Albertine Jeanne RAMI

Juillet 2012
02 GIRAUD Christian François Albert
02 INCERTI Arlette Amélie Berthe SORDET
10 SUSTRANCK Anthony René Noël
17 BISCIONI Victoria Pace CHAUVIN
21 GEIGER Louise Emilienne Marie MAIMIN
21 CONSTANTIN Gustave Ernest
23 SCHEIBEL Jean, Charles
23 GHARIB Rachid
26 MASSALA Denise Henriette BALLOT
27 BOUTEAU Anne Marie Camille Juliette
31 PANTLEON Marta

Août 2012
02 AUBERT Maria Jeanne LAURENT
08 NINOT Nadine Renée Stéphanie FAYET
16 PUCCIO Pauline IEMMOLO
22 CHABOT Paulette Alix VERT
22 STANISLAWSKI Romain
24 ESTEVE Joseph Michel
30 DAGORN Denis

Septembre 2012
01 MARTINEZ Francisca FERRARO
03 COURROUX Raymonde Honorée DURAND
05 CASTELLAN Pierre Louis
05 LECORNU Francine, Jeanne
06 HAMADÈNE Laurent Sébastien
17 DÉGIOANNI Lillianne Marthe Laurence DUMAS
24 BLANC Marie, Josephe, Adélaïde, Eugénie VAUDAGNE

Se souvenir, ensemble

18 juin 2012 : commémoration du 72e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle en 1940

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »
Le Général Charles de Gaulle

C'est sur les ondes de la radio anglaise BBC que le Général de Gaulle a appelé le 18 juin 1940 à l'espérance et à la résistance face à l'entente du gouvernement avec l'ennemi nazi. Arguant des impacts internationaux du conflit, il évoque la solidarité entre les nations et la puissance des alliés britanniques ou américains par exemple. Comme chaque année les élus, anciens combattants et citoyens se sont retrouvés au pied du Monument aux Morts pour commémorer cet acte fondateur des mouvements de la Résistance lors de la seconde guerre mondiale.

21 août 2012 : 68e commémoration de la Libération du Puy-Sainte-Réparade en 1944

« Il n'existe aucun événement plus exceptionnel et plus heureux à célébrer que la liberté retrouvée d'un peuple qui en fut privé durant plus de quatre ans dans des conditions de grande détresse».
Jean-David CIOT

Aux côtés des représentants de l'*Union Nationale des Combattants* du Puy-Sainte-Réparade, le Député-Maire Jean-David CIOT et les élus de la Commune ont rendu hommage le 21 août aux troupes libératrices de 1944 mais aussi aux combattants et défunts de la seconde guerre mondiale.

Le mythique été 1944 constitue aujourd'hui l'un des symboles majeurs de notre Histoire, mêlant le soulagement et la liesse à la tragédie de 4 années d'occupation et d'heures bien sombres. Il est bien difficile de relier « La Grande Histoire » qui paraît toujours lointaine, avec les paysages et visages familiers de nos aïeuls, parents, oncles, grands-parents ou arrière grands-parents. Ce sont pourtant bien eux qui ont vécu ce tournant historique, qui en ont été parfois les acteurs. C'est à l'issue de l'opération militaire du débarquement maritime et aérien dans le Sud de la France, de Toulon à Cannes, baptisée « Dragoon », que Le Puy a été libéré des troupes nazies. Soldats français, américains, britanniques, canadiens, russes et australiens, engagés volontaires et tirailleurs d'Afrique, avec l'aide précieuse des Résistants de la France libre, étaient rassemblés par des valeurs communes à défendre coûte que coûte : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité.

Fête de la Saint Michel

Concert de musique des Andes pour la Fête des mères devant la mairie

Les mercredis guinguettes à St Canadet

Le Corso de la Saint Michel

Les enfants du hameau de la cride lors de la Fête des voisins

Artiste de rue lors du Rdv culturel le 16 juin

De jeunes boulistes lors de la Fête de Saint Canadet

Retour en images sur les festivités...